

COMMUNE

DE



GRANDFONTAINE

(Jura)

**Assemblée communale extraordinaire  
Mercredi 6 septembre 2017 à 20h15  
bâtiment scolaire**

**Ordre du jour**

- 1. Nomination de deux scrutateurs**
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 18 avril 2017**
- 3. Décider et voter un crédit de Fr. 4.7 millions, sous réserve de subventions, à financer par voie d'emprunt par le Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées de Porrentruy et environs (SEPE) afin de traiter les micropolluants des eaux usées de la station d'épuration, selon la législation fédérale. Donner les compétences à la commission dudit syndicat pour se procurer et consolider le financement**

Le procès-verbal de la dernière assemblée peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site Internet communal [www.grandfontaine.ch](http://www.grandfontaine.ch). Les demandes de compléments ou de modifications sont à adresser, par écrit, au secrétariat communal au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.